



ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

31 mars, À 18H30

A la maison en TEAM

Procès-verbale

Présents(es) :

Huot Marie-Pier,
Coisman Guy
Escoffier Rudy
Giguère Hélène
Mio Sabrina
Victor Marie-Carmelle
Van Melle Patricia
Laure Dorléans.

Absents(es) :

Allam Imane
Barrachina Mélina
Grégoire Lucie Carmen
Miandashi Negin

Procès-verbal rédigé par Rudy Escoffier

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Propose : Mme Miot
Secondé : Mme Dorléans
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement du 28 janvier 2021
 - a. Propose : Mme Miot
 - b. Secondé : Mme Dorléans
3. Suivis au procès-verbal du 28 janvier 2021
-COVID : Lettre faite aux parents pour souligner la vigilance qu'ils portent à la pandémie et aux mesure sanitaire. Une seule classe fermée temporairement

depuis le début de la pandémie. Très bonne rigueur de la part des enseignants et des employés de l'école pour le respect des mesures.

-Inscription : 20 inscriptions pour la maternelle et 3 enfants inscrits pour 3 autres niveaux (3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème}). Mouvance notée des parents pour trouver des logements dans le secteur dans un secteur saturé au niveau des offres de logements.

-Semaine des enseignants. Très bons commentaires sur les actions prises par le conseil d'établissement.

-Critères de sélection des directions d'établissement : Pas de critères reçus, M. Coisman suggère à Mme Miot de rencontrer Mme Carmen pour discuter des critères de sélection avec un regard neutre.

-Formations pour les parents du C.É. : Document envoyé par la Direction. L'invitation est faite aux parents du conseil d'établissement afin d'aller se former. Le CÉ évoluent et les sujets traités évoluent aussi donc il pourrait y avoir d'autres sujets abordés

4. Représentante de l'école JBM au réseau sud

- Résumé de la rencontre des parents du réseau sud
 - o Mme Miot n'a pas pu assister donc ne peut pas faire un retour sur cette réunion. M. Coisman demande s'il est possible d'avoir un ordre du jour afin d'avoir une idée des sujets abordés.

5. Mot de la direction

- Nouvelle de JBM
 - o Les nouvelles sont bonnes en globalité. Il est noté que les employés sont fatigués plus qu'à l'habitude. Beaucoup d'initiatives sont proposées aux enfants notamment la journée de dégustation des produits de l'érable en respectant les mesures COVID à l'initiative et sous l'organisation de Mme Gigère avec l'aide des professeurs, professionnels, aide externe.... Ces initiatives sont très fortement encouragées et soutenues par la direction. Aussi la diffusion d'un film sur l'érable. Il y a une grande solidarité au sein du personnel de l'école lors des projets ou des difficultés rencontrées. Tout est fait dans pour bien des enfants. Cela permet que dans ce temps de pandémie il reste une dynamique d'initiative au sein de l'école. Les anciens entraînent autant que les nouveaux.
- Grille-matière 2021-2022
 - o Passons à travers le fichier Excel envoyé. 2 changements majeur : pour les enfants EDA au niveau des Arts plastique et pour les élèves des classes d'accueil (3ème cycle) vont avoir 1 période l'anglais adapté afin de favoriser leur intégration en secondaire. L'art dramatique est aussi intégré pour l'apprentissage du français et l'intégration des émotions.

Mme Gigère obtient la confirmation qu'il y a 2 période de musique pour les 1ers cycles du régulier.

- Propose : Mme Miot
- Seconde : Mme Dorléans

- Horaire 2021-2022
 - Avons reçu 2 horaires : un utilisé habituellement. Il est souhaité de ne pas changer l'horaire généralement mais à cause de la Covid, un second horaire a été proposé concernant notamment l'heure du début des cours matin et pm et des récréations qui sont modifié. L'heure du début des cours n'a pas changé. L'heure de fin est repoussée de 10 minutes. L'horaire est fait pour éviter les contaminations lors des récréations. L'horaire du préscolaire ne sera pas le même (question posée par Mme Huot)
 - Propose : M. Escoffier
 - Secondé : Mme Dorléans

- Prévisions 2021-2022 M. Coisman va rajouter la liste prévisionnelle
 - Maternelle 5 ans : 20 élèves
 - 1^{ère} année : 14 élèves
 - 1^{er}/2^{ème} année : 18 élèves
 - 2^{ème} /3^e année : 18 élèves
 - 3^{ème} année : 17 élèves
 - 4^{ème} année : 17 élèves
 - 5^{ème} année : 16 élèves
 - 5^e/6^{ème} année : 18 élèves

- Budgets parents
 - M. Coisman explique que la rénovation de la cour d'école a été financée par le ministère puisqu'un bassin de rétention d'eau a été créé sous la cour de récréation (2 millions de dollars). 60 000 \$ du budget total avaient été financés par le budget des parents. À ce jour, 25 000\$ ont été déjà récupéré (budget des parents donné initialement) 35 000\$ sont encore en attente de rétribution. Donc plus de 60 000\$ devraient revenir dans le budget des parents.
 - Déficits en liens avec la Covid-19. Attente de connaître la décision concernant l'annulation de ces frais déficitaires de la part du gouvernement (salaires employés et quote-part des parents non demandées notamment)

- Frais de surveillance des diners
 - Il est demandé au CÉ de valider la hausse des frais de surveillance des diners (actuellement de 2,75\$) à 3\$(par enfant et par jour). Les employés qui assurent la surveillance sont des surveillants de Dîner et non des professeurs ou des professionnels (question de Mme Huot). Ce déficit n'est pas en lien avec la Covid-19.

- Décision acceptée par unanimité.
- Code vie :
 - Réalisé après des sondages faits auprès d'un personnel enseignant et des parents. Il est très représentatif des valeurs et de la façon d'être de l'école JBM. Le code de vie est approuvé à l'unanimité.
- 6. Divers
 - Dons M. Giguère
 - A offert 4 tables rondes qui vont pouvoir être utilisé dans l'adaptation des classes en fonction des projets et des profils des élèves. Le CÉ propose une lettre de remerciement pour les nombreux dons fait par M. Giguère.
- 7. Parole au public
 - a. Sujets abordés par Mme Huot
 - i. A qui demander un brigadier ? Service de police
 - ii. Est-il possible d'avoir un service de traiteur? Il faut des employés et une structure capable de manipuler et transformer les plats. M. Coisman va vérifier auprès de l'école Élan pour voir leurs fonctionnements et fera un retour au CÉ.
- 8. Levée de l'assemblée 19h54



Mme Sabrina Mio
Présidente du C.É.

M. Guy Coisman
Directeur

